Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 4 JUIN 1965 CIe ANNÉE No 21

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

un pupitre comme nous les aimons

HM

...avec un plateau que l'on peut régler à la hauteur convenable et qui résiste à notre farouche volonté de marquer partout notre empreinte personnelle... avec un ingénieux encrier qui n'incite pas aux bêtises ...avec suffisamment de place pour ranger notre sac ou notre serviette, nos cahiers et nos livres... en un mot un pupitre de construction robuste qui nous habitue de bonne heure aux exigences de la vie et nous donne du plaisir à étudier. Voilà ce qu'apporte le mobilier scolaire Embru.

embru

Usines Embru
Ruti ZH
✆ 055/44844

Agence de Lausanne, Exposition permanente: Chemin Vermont 14, ✆ 021/26 60 79, prendre rendez-vous

comité central

Séminaire de Chexbres

Pour la septième fois, **le Centre d'information et de « public relations »**, à Genève, et la SPR ont organisé un séminaire de deux jours, à Chexbres, les 28 et 29 mai 1965.

Le Corps enseignant de la Suisse romande, y compris nos amis de Fribourg et du Valais, était représenté par 35 délégués. Les Départements romands de l'instruction publique, la Société vaudoise des maîtres secondaires, les orienteurs professionnels, quelques associations économiques, la presse avaient eux aussi envoyé des représentants. Le thème général de la réunion était : **La cité, l'école et l'entreprise.**

M. le conseiller d'Etat P. Torche (Fribourg) a parlé du **Citoyen au service de la cité,** MM. Veillon et J. Freymond, directeur de l'Institut des hautes études internationales, ont dialogué sur les problèmes généraux qui se posent à notre société et M. Buhler, directeur de l'Union de Banque Suisse, à Genève, a exposé **quelques aspects de l'évolution des banques.**

Les discussions ont été nourries et le travail des quatre groupes sur les questions des sujets traités a été intéressant. La preuve en a été fournie par les quatre rapports, à peu près improvisés, mais remarquables aussi bien par leur forme que par leur fond.

Une atmosphère sympathique, du travail utile. Merci au CIPR de sa parfaite organisation.

G. W.

Vacances d'été

Dans gentille famille d'agriculteurs (Soleure), on prendrait aux vacances d'été jeune garçon contre modeste pension et petits services.

Offres au trésorier SPR.

vaud

Faut-il fermer l'école le samedi ?

Cette question d'actualité préoccupe le CC, non pas tant pour prendre position que pour avoir des arguments à présenter aux autorités le jour où un essai régional ou général serait tenté, Arguments *pour*, et arguments *contre*.

C'est la raison des travaux demandés à toutes nos Sections, travaux que nous dépouillons maintenant, et dont nous vous donnerons ici un « digest » aussi fidèle que possible.

En attendant, il m'a paru intéressant de verser au dossier les résultats d'une enquête faite par « Trente jours » : une future comparaison avec notre propre enquête nous montrera si parents et enseignants ont une optique semblable.

Tableau des résultats bruts dans « Trente jours » :

Cantons et régions	Réponses	Fermeture le samedi : Oui	%	Non	%
Fribourg	422	309	73,2	113	26,8
Valais	188	137	72,8	51	27,2
Genève	1779	1230	69,1	549	30,9
Jura et Bienne	470	317	67,4	153	32,6
Vaud	2687	1722	64	965	36
Neuchâtel	911	535	58,7	376	41,3
Totaux	6457	4250	65,8	2207	34,2

Aucune conclusion à tirer de cette première publication ; j'exprime toutefois ma grande surprise : celle de voir, en tête de ce tableau, Fribourg et Valais, alors que j'y aurais imaginé le Jura, Bienne et Neuchâtel ! C'est probablement le danger de telles enquêtes, qui ne peuvent atteindre qu'une petite partie de la population, et donner un reflet peu exact de l'opinion générale.

P. B.

Association des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée annuelle de l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille est fixée au samedi 12 juin 1965 à 14 h. 30. Elle se déroulera à l'Hôtel de la Paix où vous êtes toutes cordialement invitées.

Le comité.

Cours AVMG
Natation pour l'enseignement aux débutants

Piscine de la Sarraz. *Mercredi 9 juin 14 h. 15.* (En cas de pluie, renvoi au 16 juin).

Comment enseigner la natation à nos classes ? M. R. Cevey, instructeur suisse et maître de natation à l'Ecole normale, nous initiera à toute les finesses de sa grande expérience. Soyons nombreux à en profiter dans la nouvelle et magnifique piscine de la Sarraz.

Pour les membres AVMG, remboursement de la totalité des frais de transport. Renseignements et inscriptions, jusqu'au 5 juin, auprès de R. Cevey, *Cheseaux.* (Tél. (021) 91 18 55).

Pour l'AVMG, le chef technique :
D. Jan.

Soutenance de thèse à l'Université de Lausanne

Un nombreux public se pressait le mercredi 19 mai dans la salle du sénat de l'Université de Lausanne pour entendre Henri Debluë soutenir sa thèse de doctorat : « Les Romans de Bernanos ou le Défi du rêve. »

On savait que depuis plusieurs années Debluë poursuivait un patient effort d'approche et qu'un jour l'œuvre du grand romancier nous serait révélée par sa généreuse nature d'artiste.

Le candidat répondit aux remarques avec une assurance empreinte d'humour, pour le plus grand intérêt et le plus grand plaisir des auditeurs. Le jury le félicita de son étude qui ne trahit jamais l'œuvre de Bernanos. Elle aidera le profane à mieux pénétrer le secret des personnages et révèlera l'unité de son message. Des restrictions mineures furent exprimées quant à la forme de ce travail à qui l'on pourrait reprocher de ne pas répondre à la définition traditionnelle d'une thèse. Ces objections n'ont pas empêché le jury, dont faisait partie un ami et éminent spécialiste de l'œuvre de Bernanos, l'abbé Pézeril, de conférer à Henri Debluë, avec le titre de docteur ès lettres, la mention la plus élogieuse, « très honorable ».

Les anciens condisciples de Debluë, instituteur dès

1944 et maintenant professeur au collège de Montreux, s'associent aux applaudissements qui ont accueilli l'annonce de cette rare distinction. *D. V.*

Dialogue du Christ et d'un enseignant

Ce thème centré sur l'étude du chapitre 3 de l'Evangile de Jean sera celui de la retraite d'enseignants primaires et secondaires qui aura lieu les 12 et 13 juin à Vennes-sur-Lausanne. Cette étude donnera lieu à des entretiens introduits par une équipe de professeurs et d'instituteurs avec la collaboration du pasteur M. Ray.

« L'Evangile est toujours jeune, c'est vous qui êtes vieux », écrivait Bernanos. Que cela est vrai. Cette jeunesse, cette force de vie, de recommencement, de renouveau nous est offerte royalement. Heureux sont ceux qui ont la joie de la connaître.

Un des responsables :
D. Courvoisier.

P.-S. — On peut s'inscrire directement à l'adresse suivante : Ligue pour la lecture de la Bible, route de Berne 90, 1010 Lausanne, qui enverra un programme par retour. (Il nous paraît utile de préciser que la Ligue pour la lecture de la Bible ne dépend d'aucune Eglise particulière ; elle ne cherche pas à créer de nouvelles communautés de croyants mais elle encourage ses membres à s'intégrer activement au sein de leurs communautés respectives.)

genève

Convocation

Les membres des trois sections de l'UIG sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

mercredi 9 juin, à 17 heures précises, à l'aula de la nouvelle Ecole de commerce, rue de Saint-Jean. A l'ordre du jour : conférence de M. René Jotterand, secrétaire général du Département de l'instruction publique, « Deux semaines en République populaire roumaine : impressions et réflexions ».

UIG (Dames)

La Fédération romande des consommatrices, section de Genève, organise le mercredi 9 juin, à 20 h. 30, au Buffet de la Gare Cornavin (salle des fêtes 1er étage) une causerie de Mme Haag diététicienne et membre du comité de la Fédération romande sur : Nos achats de viande et leurs utilisations en fonction du budget familial, à laquelle vous êtes cordialement invitée. Des questions pourront être posées. Pour couvrir les frais d'organisation : entrée Fr. 0.50.

Nous recommandons vivement à nos membres d'aller entendre cette causerie.

neuchâtel

Indice du coût de la vie (renseignements du syndicat VPOD)

Compensation du renchérissement

1.1.1962. Loi concernant les traitements du 20.2.1962 (art. 28), 189 points ; 1.3.1962. Conditions remplies pour modification, 192,2 points ; 1.7.1962. Arrêté 25.9.1962, 5 %, 198,4 points ; 1.7.1963. Conditions remplies pour modification, 201,6 points. 1.1.1964. Arrêté 17.12.1963, 10 %, 207,9 points ; 1.4.1965. Conditions remplies pour modification, 211,5 points ; Proposition de modification, 15 %, 217,4 points.

Observations :

1. Le 25.10.1963, le Cartel avait estimé préférable d'attendre avant de présenter une demande de modification du taux de l'allocation de renchérissement afin de proposer une augmentation de 5 % au moins en offrant de partager les risques du renchérissement entre l'ancien et le nouvel indice de compensation.

2. Le taux moyen dans les circonstances actuelles serait de 212,6 points (« ancien » indice 207,9 points, nouvel indice 217,4 points). Le dernier indice connu est arrêté à 211,5 points. Comme l'indice des prix à la consommation fait habituellement un saut important en mai (relevé des loyers), il est possible qu'il atteigne les 212,6 points précités ce mois.

3. La demande de porter l'allocation de renchérissement à 15 % devrait être présentée dès que l'indice de mai 1965 sera connu.

4. Par la même occasion, la suggestion pourrait être présentée à l'Etat d'inclure au moins une tranche supplémentaire de 5 % au traitement assuré à la Caisse de pensions, afin que la part non assurée du traitement n'augmente pas, l'employeur prenant entièrement à sa charge la contribution unique totale.

Cartel VPOD

Les délégués au Cartel ont eu leur assemblée réglementaire annuelle le 26 mai, sous la présidence de M. W. Kurz.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

Le comité est réélu, sans changement, soit :

Président : M. Willy Kurz ;

vice-président : M. Marcel Jaquet ;

caissier : M. Georges Cuany ;

secrétaire : M. Guyot.

Les comptes vérifiés séance tenante sont reconnus exacts.

Parmi les délégués des associations constituant le Cartel, signalons le remplacement de Mlle Froesch par M. Gilbert Philippin, instituteur à Peseux.

Il est difficile de juger de la situation financière du Cartel en raison des versements irréguliers des cotisations. En 1964, seuls les « secondaires » avaient payé leur quote-part.

Le président rapporte sur l'activité du Cartel au cours de ce dernier exercice. Il énumère les démarches entreprises auprès des autorités au sujet de la Caisse de

pensions et des allocations de résidence. Il rappelle la demande formelle que nous avions faite de ne pas voir intégrer lesdites allocations dans les traitements, mais d'obtenir en plus le bénéfice d'une augmentation effective. M. Schupbach, secrétaire fédératif, est remercié de son travail. Le président parle en outre de la propagande organisée par le Cartel syndical cantonal qui exigera le paiement de 2 fr. 50 par syndiqué (22 000). Il évoque enfin le décès subit de Marcel Berberat, ancien président du Cartel, et prie l'assemblée de se lever pour honorer sa mémoire.

Nous sommes informés que l'Etat a consenti la contre-expertise du Fonds de retraite que nous réclamions depuis longtemps.

L'indice du coût de la vie figure aussi à l'ordre du jour. Nous avons pensé bien faire en donnant à part les précieux renseignements qu'a pris la peine de rédiger le secrétariat VPOD. Nous attendons l'indice de mai pour intervenir auprès du gouvernement.

Enfin, l'on songe à une nouvelle campagne pour la revalorisation de nos traitements. On sait, en effet, que le canton de Berne vient de l'effectuer, que Neuchâtel est dépassé par de nombreux cantons, que la pénurie de personnel enseignant subsiste...

W. G.

Institut neuchâtelois

Le 22 mai dernier, l'Institut neuchâtelois auquel se rattache la SPN en qualité de membre collectif a délivré, dans une cérémonie très digne, son prix annuel.

Tour à tour, les bénéficiaires sont choisis parmi les hommes de lettres et les scientifiques. Cette fois-ci, le jury a désigné un industriel, le créateur de «Portescap» à La Chaux-de-Fonds, M. Braunschweig, c'est-à-dire un homme qui a su se distinguer, grâce à sa clairvoyance et à son énergie, dans l'application même de données scientifiques. M. Braunschweig fut en outre l'initiateur du « Club 44 » qui fournit depuis vingt ans un apport culturel signalé dans la métropole des Montagnes. M. Louis de Montmollin présidait avec son habituelle distinction et M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, présenta le lauréat en un remarquable discours, substantiel et objectif. M. Braunschweig, très modestement, remercia de façon touchante et fut acclamé par de chaleureux applaudissements.

Cette belle fête fut rehaussée encore par un intermède musical très apprécié de Mme Valdesia, pianiste, qui joua quelques pages de Mendelssohn et Bela-

W. G.

Recrues

Bienvenue cordiale à Mme Marie-Louise Delley, institutrice à Lignières, Mme Yvette Jeanrenaud, maîtresse ménagère à Neuchâtel, et M. Michel Pfachler, instituteur au chef-lieu, entrés dans la SPN.

W. G.

jura bernois

Visite des écoles professionnelles jurassiennes

M. Gnaegi, conseiller d'Etat et directeur de l'économie publique, accompagné de ses plus proches collaborateurs en matière de formation professionnelle, MM. Bolliger et Nikler, a rendu visite aux écoles professionnelles jurassiennes. Il s'est rendu tour à tour à Laufon, Porrentruy, Delémont, Choindez, Moutier et Tavannes. A Delémont, il s'est particulièrement entretenu avec les directeurs de l'Ecole professionnelle artisanale, de l'Ecole complémentaire commerciale et de l'Ecole de commerce..

Partout, M. Gnaegi s'est déclaré enchanté de sa visite, tant du point de vue enseignement que de l'aménagemnt des locaux.

Mécénat scolaire

A l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, la fabrique Schäublin, de Malleray-Bévilard, a fait d'importants dons à diverses écoles jurassiennes abritant son siège central et ses succursales. C'est ainsi que l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée a reçu 50 000 fr., les Ecoles primaires de Malleray et de Bévilard, 40 000 francs chacune, les Ecoles primaire et secondaire de Delémont, 40 000 fr., l'Ecole primaire d'Orvin, 10 000 fr. En outre, la générosité de cette importante maison jurassienne s'est aussi manifestée envers les Ecoles professionnelles de Tavanne, 20 000 fr., de Delémont, Tramelan et Moutier, 10 000 fr. chacune. Au total, c'est une somme de 230 000 fr. qui a été versée à ces différentes écoles qui devront l'utiliser exclusivement pour l'achat de matériel d'enseignement moderne, notamment de moyens audio-visuels.

Le geste de la fabrique Schäublin est d'autant plus remarquable que le mécénat ne s'est jamais beaucoup manifesté, jusqu'ici, en faveur de l'école. Il est certainement des localités dépourvues de moyens d'enseignement moderne qui doivent envier les heureux bénéficiaires de ces libéralités ou qui souhaiteraient que pareille industrie s'établisse chez elles !

Enseignement de l'allemand

Depuis la modification de la loi sur l'école primaire, l'enseignement de l'allemand est devenu obligatoire au degré supérieur. De ce fait, l'ancien registre des branches facultatives n'est plus valable; la librairie de l'Etat tient à disposition le nouveau registre pour l'enseignement obligatoire de l'allemand.

Afin qu'à la fin de l'année scolaire en cours il n'y ait pas de difficultés lors des décomptes avec la direction de l'instruction publique, il faut tenir compte que les leçons d'allemand doivent d'être d'une heure ou cinquante minutes. Les leçons d'une demi-heure ne sont plus admises.

Initiation musicale

A tour de rôle, tous les enseignants des districts jurassiens ont participé, ou participeront encore, à un cours de perfectionnement donné par M. Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne de musique, à Bienne, et consacré à l'étude des bases psychologiques de l'éducation musicale et à leurs applications pratiques à l'école. En s'inspirant de la méthode du professeur genevois Willems, M. Chapuis précisa la forme de la musique, suivant le rythme, la mélodie et l'harmonie, tous trois basés sur les éléments de la vie : vie physiologique, affective, mentale.

En deuxième partie furent présentés des exercices pratiques qui démontrèrent de façon remarquable les résultats positifs obtenus avec l'application de cette méthode. La dizaine d'élèves biennois, âgés de 5 à 13

ans, surprirent tous les auditeurs par leurs connaissances musicales, franchement inhabituelles à cet âge tendre. Le fait que M. Chapuis ait précisé que tous les enfants étaient susceptibles d'acquérir pareils moyens et connaissances doit être un encouragement supplémentaire de recourir à une telle méthode pour tous ceux qui auraient pu en douter.

Activité du comité SPJ

Le 6 février 1965, le nouveau comité de la SPJ — formé de membres de la section de Moutier — est entré en fonctions. A ce jour, il peut dresser un bref rapport d'activité, de quoi rassurer tous les membres soucieux de la bonne marche de la société.

M. Marcel Thalmann, qui avait été élu membre du comité lors du Congrès de Tramelan, a décliné son élection. C'est M. Claude Gassmann, instituteur à Bévilard, qui a accepté de le remplacer.

A cause des nombreux cours de perfectionnement qui se donnent actuellement dans le Jura, il a été décidé de reporter à quelques mois l'organisation d'un séminaire. La revalorisation de la profession d'instituteur demeure un problème complexe et toujours actuel. Le comité se préoccupe d'encourager les jeunes à s'engager dans l'enseignement, sans s'être arrêté encore à une solution valable. Il est fait appel à tous les collègues qui pourraient avoir d'utiles suggestions à proposer sur ce sujet. L'ouverture d'un cours accéléré pour la formation d'enseignants préoccupe également les responsables de la SPJ, car elle n'a pas manqué de susciter de nouvelles réactions de la part de ses membres ayant acquis une préparation complète et normale.

Le comité étudie la possibilité de faire débuter l'année scolaire en automne, la majorité du Corps enseignant étant acquis à cette innovation, ainsi que celle d'introduire l'enseignement programmé à l'école primaire.

Enfin, les statuts étant épuisés, leur revision partielle s'impose avant une réédition.

75 ans du Technicum de Bienne

L'« Educateur » adresse ses vives félicitations au Technicum de Bienne qui vient de commémorer ses 75 ans d'existence et lui souhaite plein succès pour l'avenir. La manifestation officielle a réuni de nombreuses personnalités des autorités gouvernementales, communales et scolaires de la ville de Bienne. Des discours furent évidemment prononcés, par MM. Stampfli, directeur, président de la commission de surveillance, Staehli, maire de Bienne, Gnaegi, conseiller d'Etat, après que M. C. Baour, directeur du Technicum, eut souhaité la bienvenue. Il fut dit que l'avenir pouvait être envisagé avec optimisme ; en notre temps de prédominance technique, le technicum représente un facteur primordial dans le développement de l'économie nationale. Nul doute que l'école jubilaire saura maintenir la réputation qu'elle s'est acquise en trois quarts de siècle et qu'elle continuera à jouer le rôle de trait d'union entre deux cultures, allemande et française, elle qui s'honore d'être bilingue.

La journée d'anniversaire se termina par la visite des divers laboratoires où l'on put assister à des démonstrations fort intéressantes et, en fin d'après-midi, s'ouvrit une exposition de l'Ecole des arts appliqués : Visuelle 65.

Délai de parution

Tous ceux qui désirent faire paraître des communiqués ou comptes rendus dans l'« Educateur » voudront bien faire parvenir leurs envois au correspondant jurassien jusqu'au jeudi, ceux-ci devant être à Genève pour le samedi, afin de paraître la semaine suivante.

L'Ecole cantonale à l'étroit

Ce n'est un secret pour personne que de dire que les écoles bruntrutaines sont à l'étroit. Pour parer au plus pressant, le Grand Conseil vient d'allouer un crédit de 395 000 fr. à l'Ecole cantonale de Porrentruy pour la construction d'un nouveau pavillon scolaire de 5 classes. Cet établissement attend de pouvoir s'étendre dans le bâtiment voisin de l'Ecole normale. Certes, le projet de construction d'une nouvelle Ecole normale a déjà été approuvé depuis de longs mois, mais le feu vert pour que sa réalisation devienne effective — le peuple doit encore se prononcer — tarde bien à venir !

A. F.

divers

D'une pierre... deux coups ! grâce à « Plaisir de lire »

Répandre de bons livres et alimenter la caisse de classe ! Voilà ce que réalisent de nombreuses classes de Suisse romande en cette saison de courses d'école.

Faites vendre ces livres par vos élèves, une remise de 33 1/3 % vous est assurée.

Editions du Verdonnet, en vente à « Plaisir de lire », Clochetons 19.

Exemplaires disponibles

Nos		Fr.
70	Ernest Zahn, *Le Diffamateur*	2.50
75	Alphonse Daudet, *Lettres de Mon Moulin*, (Livre de poche)	2.20
77	Alphonse Daudet, *Contes du Lundi* (Livre de poche)	2.20
80	Paul Arène, *La Chèvre d'Or*	3.20
81	Frans G. Bengtsson, *Orm le Rouge* (roman Viking)	3.60
95	C.-F. Ramuz, *Derborence* (2e édition)	4.20
96	A. Godin-Linz, *Une Catastrophe*	2.40
97	M.-G. Prêtre, *Calibre 475* (aventures africaines)	3.90
98	W.-A. Prestre, *La Piste des Troupeaux*	3.90
99	Edmond About, *La Mère de la Marquise*	2.85
100	C.-F. Ramuz, *La Suisse romande* (édition jubilaire comptant pour deux volumes à l'abonnement)	6.90
101	René Burnand, *Henriette de Marnens*	3.—
102	Victor Hugo, *Bug Jargal*	3.90
103	C.-F. Ramuz, *Découverte du Monde*	3.90
104	Dario Niccodemi, *Scampolo*	3.90
105	Anna Eisenberg, *Aube sur la Palestine*	3.30
106	Ernst Löhndorff, *Chasseur d'Orchidées*	3.90
107	Olav Gullvaag, *Nous deux*	3.90
108	Yvette Prost, *Mignon du Jolan* (2e édition)	3.75
109	René Burnand, *L'Héritier de la Terre*	3.90
110	Jerome K. Jerome, *Trois Hommes dans un Bateau*	3.90
111	Noëlle Henry, *Je ne suis pas une Héroïne*	3.90

		Fr.
112	Ernest Christen, *Schweitzer l'Africain*	3.90
113	Guy de Pourtalès, *Marins d'eau douce*	3.90
114	Mark Twain, *Journal d'Eve et Journal d'Adam*	3.75
115	Ernest Christen, *Pablo Casals*	3.75
116	Antoinette Berthoud, *Seule en Sibérie*	3.90
117	Philippe Monnier, *Le Livre de Blaise*	3.90
118	Charlotte Brontoë, *Villette*	3.90
119	Fred Andreas, *L'Amour sait mentir...*	3.90
120	C.-F. Ramuz, *Davel, le Patriote sans Patrie*	3.90
121	M. Zermatten, *Connaissance de Ramuz*	3.90
122	Alain Fournier, *« Le Grand Meaulnes »*	3.90

LIVRES-DISQUES, avec un disque 45 tours.

La Musique chinoise	10.50
La Musique en Inde	10.50
La Musique arabe	10.50
Beethoven	10.50

Hors série :

Album : *Hommage au Général Guisan*	6.—
Ernest Christen, *Route ouverte*	3.—
A. Descœudres, *Héros de partout*	3.—
René Burnand, *Le plus beau jour*	3.—
René Burnand, *Mes 25 albums*	3.90
St-Exupéry, *Terre des Hommes* (L. P.)	2.20
A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes* (L. P.)	2.20

A Fr. 2.20

Comtesse de Ségur, *Les Malheurs de Sophie.*
Comtesse de Ségur, *Les Vacances.*
Comtesse de Ségur, *Les Vacances continuent.*

A Fr. 3.—

A. Tamasi,	*Abel dans la Forêt sauvage.*	
Andersen,	*Le Rossignol.*	
Andersen,	*La Petite Sirène.*	
Andersen,	*La Princesse aux Pois.*	
Andersen,	*Le vilain Petit Canard.*	
Kaplun,	*Histoire de l'Ange gardien.*	
Perrault,	*Le Chat Botté.*	
Perrault,	*Cendrillon.*	
Perrault,	*La Belle au Bois dormant.*	
Perrault,	*Le Petit Poucet.*	
Pellaton,	*Le Courrier du Roi Carraffa.*	
Vio Martin,	*Ce pays,* 20 illustrations	10.80

Remise habituelle : 33 1/3 %.

L'hôtel-pension
Lac d'Oeschinen
s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger.
Tél. (033) 9 61 19.

Col de Jaman
Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux. Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.
Restaurant Manoïre
Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. P. ROUILLER

Un but pour votre course d'école:
St-Cergue - La Dôle
1043 m. 1680 m.
par le chemin de fer NYON - ST-CERGUE - MOREZ
Nyon, tél. 9 53 37
Télésiège de la Barillette
permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

La PHOTO d'amateur
constitue une distraction à laquelle s'ajoute une volonté d'émulation qui ne cesse de se renouveler.
Appareils, films, travaux soignés.
TOUT chez le SPÉCIALISTE
R. Schnell & Cie
Place St-François 4, Lausanne
PHOTO
PROJECTION
CINÉ

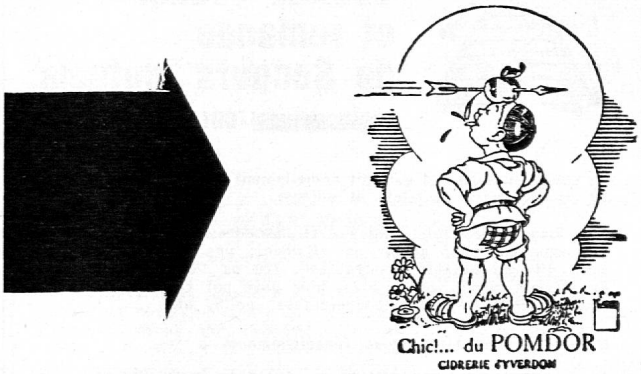

HAUTERIVE

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE
(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial, administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.
Direction : T. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol., B. Bieri, Dr en droit.

Maillard

Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
et Coiffure Création Paris
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques
Ouvert sans interruption
Tél. 31 75 20

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48 Tél 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.
Age d'admission : 19 ans.
Travail assuré par le bureau de placement H M I, à Lausanne.
Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Vient de paraître : **aux Editions Fœtisch Frères S. A. Lausanne**

AU DIAPASON

recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois

Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

PHARMACIE FINCK

RUE DU MONT-BLANC

PHARMACIE - PARFUMERIE - OPTIQUE -
ARTICLES SANITAIRES -
ARTICLES POUR BÉBÉS - LAYETTES.

GENÈVE, rue du Mont-Blanc 26.

partie pédagogique

A quoi rêvent les jeunes filles?

En bonne page d'un de nos quotidiens vaudois, et des plus sérieux, on pouvait lire récemment cette interview d'une lycéenne de 16 ans, fille parisienne d'un haut fonctionnaire et d'une pianiste :

— Quel sujet de discussion avez-vous avec vos parents ?

— Les garçons. Mon père dit que je suis une obsédée sexuelle... Maman va chercher des bouquins de psychologie, veut prouver que c'est normal à mon âge, et tout le monde s'engueule... Nous sommes tous athées dans la famille. Papa dit tout le temps : « Ces cons de curés »... Il me reproche aussi de trop me maquiller et de me soûler. Je prends, depuis que j'ai été aux sports d'hiver, un whisky tous les jours...

— Avez-vous une règle morale ?

— Je ne suis pas courageuse. J'aime la facilité. Je veux trouver un grand amour, tout en sachant très bien que je ne le trouverai pas. Je recherche une vie d'amour, mais pas une vie confortable...

— Voulez-vous avoir un métier ?

— Médecin.

— Rêvez-vous au mariage ?

— Non, c'est l'esclavage moral. Et puis je ne serais pas fidèle.

— L'adultère ?

— C'est normal.

— Quel genre d'homme aimeriez-vous épouser ?

— Marrant, intelligent, Saint-Germain-des-Prés, genre artiste à fric. Caractère inégal, violent, qu'il me batte, j'aime ça.

Le surlendemain, dans le même journal, ces mots du chroniqueur judiciaire à propos du procès de sept jeunes délinquants :

« Une fois de plus, l'histoire de ces enfances tragiques constitue un terrible réquisitoire contre les insuffisances de la protection de l'enfance dans notre canton... »

Le rapprochement de ces deux citations illustre assez valablement l'incohérence d'une civilisation — la presse n'en est que le reflet — qui d'une part se délecte de licence et d'autre part bat sa coulpe quand elle constate où ça la mène.

Qu'une péronnelle de 16 ans confesse au micro qu'elle se soûle et se prépare à jouir sous les coups d'un mari adultère, tant pis pour elle et pour ceux qui l'ont amenée là ! Mais qu'un journal convenable fasse écho à ces bêtises, voilà qui nous plaît moins. Comment un adulte intelligent — et journaliste conscient de son pouvoir à plus forte raison — peut-il se commettre à imprimer de semblables propos sans en déplorer l'ineptie.

Des jeunes lisent cela, qui doublent justement le cap difficile de l'adolescence, et y trouvent un regain d'incertitude : normal, l'adultère ! Alors pourquoi tant de chichis ?... Et c'est ainsi que tombent les barrières, peu à peu, qui maintenaient nos jeunes, artificiellement peut-être, mais à moindre risque, dans le long et tortueux corridor conduisant des élans de la puberté à l'épanouissement psychique qui fait les couples heureux.

C'est la même incohérence qui me fit réagir il y a quelques années, dans une soirée villageoise où une troupe d'amateurs jouait « Lorsque l'enfant paraît » d'André Roussin. Pièce où successivement chacun des personnages féminins se découvre enceinte de par on ne sait trop qui, et où la fille de la maison, entre autres fariboles, interpelle tout crûment sa mère : « Mais tu y crois, toi, à une fille encore vierge à 16 ans? »

J'avais frémi, ce soir-là, parce que dans la salle se trouvaient plusieurs des grands élèves qui m'avaient quitté après trois ans de chaleureuse entente. Des jeunes gars que j'avais désiré conduire aussi haut que possible et qui ce soir, en ma présence complice, entendaient ça. Des braves filles qui, trois heures plus tard, entre deux tangos, sortiraient prendre l'air avec un garçon dans la nuit, l'invite insidieuse encore toute fraîche à l'oreille : « Tu y crois, toi... ».

J'avais frémi, parce que, comme tous ceux qui ont fait un bout de chemin avec ces grands garçons et ces grandes filles, j'avais rêvé pour eux d'autres joies, d'autres lumières. Je n'aime pas qu'on abîme les hommes, disait Saint-Exupéry.

Et quand j'ai su, plus tard, que des deux acteurs principaux, d'ailleurs excellents, l'une était institutrice et l'autre membre influent d'un conseil d'église, je n'ai plus rien compris, sinon l'absurdité d'une société d'adultes qui, par désir de rire, trouble de jeunes esprits sans même y prendre garde, puis retourne le lendemain à ses travaux sérieux et à sa dignité.

Je sais qu'il fait très « régent » de réclamer un peu moins de liberté verbale de la part des auteurs et de ceux qui les utilisent. De regretter par exemple qu'on fasse lire « Les mains sales » en sixième du collège, ou « Une vie » en première de l'Ecole normale. Je sais qu'il n'est de mal, dit-on, que celui qu'on veut bien y voir.

Mais je sais aussi qu'en peu de temps trois de mes anciens élèves ont raté leur mariage, pour l'avoir voulu consommer trop tôt, qu'un garçon a connu la prison et qu'une autre, et des plus délicates, s'est enlevé la vie à 17 ans parce qu'elle n'avait pu prendre son parti de certaines choses.

C'est en pensant à eux, comme à trop de « Mozarts assassinés » qu'il m'est donné de côtoyer aujourd'hui, que j'ai pris la plume ce soir.

J.-P. Rochat.

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
Téléphone sous Tour de Gourze 99 12 09 Poste de Riex s/Cully

Encore la Bible à l'école

L'article de Louis Pichonnaz (N° 18 du 14 mai) a suscité une deuxième réaction sous forme d'une lettre d'un lecteur occasionnel de l'« Educateur », qui n'est pas instituteur. En voici les passages essentiels :

En complément à l'article « La Bible à l'école » de Ls Pichonnaz, permettez-moi cette citation de feu le pasteur Ch. Rochedieu, qui me paraît placer la Bible sous un éclairage peut-être plus utile, pédagogiquement, que celui de l'archéologie :

« La Bible n'est ni un manuel de sciences naturelles, d'histoire, d'archéologie ou de géographie, ni un ouvrage de dogmatique ou de philosophie. Elle ne s'adresse pas plus au savant qu'à l'ignorant... mais... à tout homme, ... et avant tout à sa conscience... C'est le livre par excellence pour éveiller ou réveiller la conscience, pour la former, l'éduquer, l'élever, au sens le plus complet du mot, parce que c'est le livre qui nous fait voir toutes choses sous leur vrai jour et avec leurs justes proportions, dans la grande lumière de Dieu et de l'Eternité... Il nous met en présence du grand combat entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge, et nous apprend quelle en sera l'issue... ... C'est le livre qui nous dévoile le cœur de l'homme avec ses turpitudes et ses infamies, mais aussi avec ses merveilleuses ressources, ses petitesses honteuses, mais aussi sa grandeur et sa noblesse divines, sa puissance d'aimer et de vouloir... Le Pentateuque : ces livres montrent d'abord pourquoi il a fallu une loi... à quelle occasion et comment elle fut donnée,... ces livres n'exaltent pas la personnalité vénérée de Moïse sans montrer en lui un homme faillible et sans faire remonter à Jéhovah l'initiative et la paternité de la loi. »

Tout cela sans infirmer la valeur de l'archéologie biblique, loin de là. Mais pour dire combien retardent ceux qui se heurtent (je sais qu'il en est) aux supercheries de Jacob ou aux (à la) paillardise(s) de David : plutôt que de faire lire du Colette ou du Sartre aux élèves, comme cela se fait dans les écoles secondaires parce que c'est de la « littérature » (!) et de se voiler la face devant les crudités de l'Ancien Testament, ne ferait-on pas mieux d'éveiller chez les jeunes une claire et saine vision des choses par l'étude de l'Ancien Testament ? D'y voir Jacob suivi pas à pas par Dieu... jusqu'à ce qu'il soit brisé ; Saül atteint de folie parce qu'il s'identifiait à sa charge, comme Hitler, etc.; David, devenu prototype du Messie parce que sa foi lui a fait accepter la malédiction, à la suite de son crime, tout comme il chantait les bénédictions ?

Vie et non morale ! Saine pédagogie.

Cela dit pour les enseignants non croyants mais loyaux. Quant aux croyants, quelle richesse ne tirent-ils pas de leur foi !

Paul Wust-Burnier,
dessinateur, Morges.

La dictature des cancres

La démocratisation des études est devenue, depuis une décennie, un thème sur lequel la « droite » et une certaine « gauche » s'adonnent à des exercices démagogiques d'une insidieuse virtuosité. Grâce à cette logomachie, on tend à dissimuler les fondements objectifs du problème, à masquer le contenu véridique de cette expression, et partant on s'empresse de réduire le processus de démocratisation des études au seul facteur économique ; celui-ci étant, de plus, fort simplifié [1].

Or, quelles sont les conditions nécessaires à une démocratisation réelle de l'enseignement ?

— L'aplanissement des obstacles d'ordre financier (ceux-ci sont loin d'être résolus, malgré le développement du système des bourses).

— Une orientation scolaire démocratique (les enfants appartenant à des classes sociales différentes devraient être placés exactement devant les mêmes options scolaires et professionnelles).

— Les forces de l'enseignement doivent acquérir un contenu démographique (les enfants accéderaient à un certain degré de responsabilité dans l'organisation et le déroulement même de l'enseignement ; le vocable « d'autogestion scolaire » résume cette situation.

Dans le cadre de cet article, nous nous sommes tout spécialement attaché à ce dernier aspect du problème. Pour tenter d'en dégager les lignes directes, d'une manière « plus proche de la réalité », nous avons procédé à l'interview d'un instituteur de notre canton.

Q. — Pensez-vous que l'ensemble des nouvelles techniques éducatives (méthode Cuisenaire,[2] journal, imprimerie scolaire, échanges de correspondance entre classes, enquêtes...) aient une incidence sur le comportement de l'enfant-élève face aux réalités sociales ?

R. — Ces techniques, si elles paraissent être dues à des découvertes fortuites, sont cependant le fruit de patientes recherches d'hommes persuadés que la formation de l'homme de demain, — car l'école d'aujourd'hui est appelée à former l'homme de demain — requiert des moyens plus conformes aux structures de pensées de l'homme moderne. Ces méthodes sont une réaction parfois violente contre la tradition à base scolastique. Elles tendent à rendre l'école et la culture accessibles non seulement à une élite, mais à l'ensemble des catégories sociales. D'autre part, et ceci est le fait de la doctrine des adeptes de Freinet, les enfants sont appelés à appliquer à l'école même les règles de la plus parfaite démocratie. On n'a pas bien entendu, le recul du temps nécessaire pour voir comment se comporte l'enfant devenu adulte avec les

1) Toutefois, quelques politiciens dépassent ce stade simpliste pour s'en remettre à des formules « providentielles » du genre : « Si la Providence nous distribue des dons, nous n'avons pas à les enfouir mais à les faire fructifier au maximum. » (G. Crettol, FAV 30.6.64).

2) La méthode Cuisenaire : méthode d'enseignement des mathématiques grâce à un matériel de réglettes diversement colorées, et de différentes grandeurs. Cette méthode est fondée essentiellement sur le lien organique qui existe entre la pensée et la vision.

Le matériel Cuisenaire est utilisé assez fréquemment dans les écoles valaisannes.

nouvelles méthodes. Néanmoins, comme il est fait appel dans la méthode Freinet à la responsabilité de l'enfant et, dans les coopératives scolaires entre autres, à son sens de la démocratie, je pense que cela influencera son comportement futur.

Q. — L'élève ne tend-il pas à s'instituer lui-même, à autogérer la progression de ses connaissances ?

R. — Cela est vrai, en particulier du système scolaire inspiré des expériences de Gennevilliers et de Nanterre[3] où les élèves décident eux-mêmes, font eux-mêmes le programme. Dans les écoles qui utilisent la méthode Cuisenaire, on laisse faire à l'enfant les expériences les plus étendues sans l'arrêter. C'est ce qui rend si spectaculaire l'exposé de ses découvertes. Même en première année scolaire, même en deuxième année scolaire, on le laisse aller aussi loin qu'il peut aller dans ses expériences, dans son tâtonnement expérimental.

Q. — N'existe-t-il pas, dès lors, une contradiction entre les méthodes, les techniques de formation — méthodes qui suscitent objectivement des changements de structures dans la classe (relations sociales : de maîtres à élèves, d'élèves à élèves) et les structures existantes et maintenues ?

R. — Pour en être sûr, il faudrait avoir pratiqué depuis longtemps ces méthodes, or nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Cependant, il est aisé de constater qu'avec les méthodes modernes les élèves sont appelés à la cogestion, soit dans la méthode Cuisenaire, soit dans la méthode Freinet.

Il ne serait toutefois pas souhaitable de procéder, par décrets gouvernementaux à des bouleversements qui doivent provenir de la conviction des maîtres et des parents.

Q. — L'optique dans laquelle sont actuellement formés les maîtres correspond-elle aux exigences découlant de cette « révolution » pédagogique ?

R. — Je trouve que les établissements qui forment les maîtres devraient faire leur possible pour inculquer aux futurs enseignants l'esprit de recherche — cet esprit les préserverait du dogmatisme et de cette fausse sécurité qui les conduit à suspecter toute forme de progrès — la faculté d'adaptation et l'inquiétude.

Q. — Ne craignez-vous pas que les résultats du perfectionnement de la technologie pédagogique se trouvent fortement limités, si l'on ne songe pas à institutionaliser les nouveaux « rapports sociaux de formation » (relations de maîtres à élèves, d'élèves à élèves : ils proviennent de milieux sociaux différents) engendrés par celle-ci ?

R. — Ces rapports de maîtres à élèves changeront d'eux-mêmes. L'autocratisme actuel du maître ne peut que tendre à disparaître. Le maître n'utilise plus la contrainte, il a un tout autre rôle dans la classe avec le système de Freinet ou de Gennevilliers.

Q. — Les problèmes que posent « les rapports sociaux de formation » pourraient-ils être résolus par l'introduction dans le système scolaire de l'autogestion et l'autogestion devrait-elle avoir prise sur la totalité des activités formatrices ?

R. — L'« autogestion » scolaire résoudrait vraisemblablement beaucoup de problèmes, peut-être en créerait-elle de nouveaux aussi. Son introduction supposerait en tous cas un temps de préparation et une refonte de tout le système scolaire actuel, du moins dans notre canton. D'autre part les expériences vécues par le groupe de Gennevilliers permettent de considérer que la formule peut s'appliquer à l'ensemble des acquisitions scolaires, mais il faudrait tout de même laisser à des classes pilotes faire l'expérience nécessaire, avant d'engager toutes les classes dans cette voie.

Q. — Quelle place donnez-vous au maître dans une classe ayant adopté le système de l'« autogestion » ?

R. — Le professeur aurait une tâche de conseiller sur le choix des méthodes d'acquisition ; il devrait chercher, renseigner sur les ressources de documentation, et contrôler au besoin, la qualité et la solidité des notions acquises.

Q. — « L'école gérée par les élèves » ne mettrait-elle pas fin à l'existence d'un mythe tel que : la hiérarchie, fondée exclusivement sur la passivité, pour le remplacer par un sentiment de responsabilité, de l'élève lui-même, dans la gestion de la classe, puis dans la vie civique future ?[4]

R. — Evidemment la pratique de l'autogestion, au moment où les enfants font leur réel apprentissage de la vie sociale, devrait les habituer à agir en coresponsables, à se considérer comme des artisans de leur propre avenir communautaire.

Elle leur donnerait le spectacle, à supposer que leur expérience soit vraiment une réussite, d'une hiérarchie fondée sur le service et non sur le profit ou sur des tabous. Elle les préviendrait probablement contre les clichés qui détruisent, apparemment, une grande partie des options civiques.

Mais il faudrait savoir quelle est la cause et quel est l'effet. Pour faire des expériences pleinement valables d'autogestion, ne serait-il pas nécessaire que les enfants aient déjà une certaine expérience d'une saine démocratie ?

Q. — Vous pensez donc que l'école se développe en étroite corrélation avec les formes de la société, et qu'elle n'est que le simple reflet de structures sociales pré-existantes ?

R. — Il va sans dire que notre forme traditionnelle de l'école est le reflet de la société hiérarchique que nous avions jusqu'à maintenant et que nous avons toujours, elle est le reflet de notre forme de civilisation.

Conclusion

Si la démocratisation de l'enseignement doit permettre d'en faire l'école de la démocratie, alors la participation consciente des élèves (du cycle primaire jusqu'au niveau universitaire) doit devenir l'élément essentiel de cette édification. Certes, dans notre société, l'autogestion serait placée dans une situation contradictoire : elle n'existerait qu'au niveau formel — l'autogestion étant considérée uniquement en tant que procédé pédagogique — et ne trouverait aucun prolongement dans le monde social post-scolaire.

A. Udry.

---

3) En effet, des expériences d'« autogestion » dans le cycle des études primaires sont en cours depuis 3 ans à Nanterre et Gennevilliers. Le mouvement « Ecole moderne » a expérimenté aussi la « pédagogie institutionnelle ».

4) Dans les centres où l'on expérimente ces méthodes, les classes choisissent elles-mêmes *leurs institutions internes* (définition des responsabilités, des rôles, des statuts), des réunions permettent l'élaboration permanente de lois : règles pratiques mais aussi lois établissant l'ordre symbolique (cf. Groupe Techniques Educatives).

La lecture fouillée du mois...

Le cerisier était vaste et silencieux. Des rayons de soleil rayaient à peine la pénombre d'église qui régnait entre les branches. Des touffes de cerises pas tout à fait mûres accrochaient de-ci de-là leur lumière rose et verte. Les raides épouvantails engagés jusqu'à mi-corps dans le ciel, drapés dans des lambeaux d'étoffes blanches, bleues et rouges, se transformaient en nobles statues. Et le long du tronc, de sérieuses fourmis circulaient en une double file, aller et retour, avec la régularité d'une chaîne sans fin.

En silence, les deux grimpeurs atteignaient la cime que la foudre avait rognée quelques années auparavant. Une gerbe de rameaux tendait vers le ciel ses bras suppliants aux larges manches alourdies de fruits et de feuilles. En cet endroit proche du soleil, les cerises avaient changé leur teinte translucide contre une nuance plus épaisse, un rouge qui fonçait au violet. Les plus mûres, éclatées sous l'averse ou le coup de bec d'un merle, révélaient leur noyau pâle au creux d'une plaie noire et charnue. Les ravages des oiseaux se marquaient par le grand nombre de noyaux nus qui tremblaient au bout de leur pétiole. Seules, les pies les emportaient, pour jouer aux osselets, affirmait Aloy qui s'y connaissait.

Raymond Dumay. « Le raisin de maïs »
(Guilde du Livre, Lausanne)

Vocabulaire

Cherche la définition des mots suivants : la pénombre, être drapé, translucide, transparent, révéler, charnu, rogner, pétiole (est-il correctement employé ici ?).

Exercices d'association

La *pénombre* d'une église, de..., de..., de....

Se draper : Les Romains se drapaient dans leur ... Le couturier étudie le ... de ma robe ; sens figuré : explique : il se drape dans sa dignité.

Translucide - Transparent : le verre dépoli est ..., le cristal ..., le papier huilé des fenêtres romaines ..., les fenêtres de notre classe ... Trouve encore un exemple de chaque. Quel est le contraire ?

Révéler : Quand me révéleras-tu ... ? Le photographe plonge les épreuves dans un liquide .... Ce jeune comédien est une ... .

Questionnaire

1. Où se déroule cette histoire ?
2. A part la pénombre, qu'est-ce qui fait songer à une église ?
3. Quels personnages animent ce récit ?
4. Tu connais l'un des grimpeurs par son nom : .... Une jeune fille l'accompagne : Alice.
5. N'est-ce pas dangereux de monter jusqu'à la cime ? Pourquoi y grimpent-ils ?
6. Décris la couleur des fruits du bas de l'arbre.
7. Quel aspect présentent ceux de la cime ?
8. Les épouvantails sont-ils très efficaces ? Qu'est-ce qui le prouve ?
9. A quoi l'auteur pense-t-il en voyant les fourmis ? Explique. Où vont-elles ? Où retournent-elles ?
10. Et la gerbe de rameaux, à quoi la compare-t-il ? Pourquoi ?
11. Qui sait jouer aux osselets ? Renseigne-toi auprès de vieilles personnes.
12. Quelle réputation les pies ont-elles en général ?
13. Dessine une des nobles statues dont parle l'auteur.

Etude de la forme

a) Relève les phrases (sujet et verbe suffiront) dans lesquelles un personnage est en *action*. Sont-elles nombreuses ?

b) Dresse la liste des sujets et verbes des autres phrases. Parmi ces derniers, lesquels expriment cependant un mouvement, si minime soit-il ?

On dit ces verbes expressifs, parce qu'ils prêtent vie aux choses immobiles que décrit l'auteur.

c) Lesquels te semblent le plus heureusement employés ?

d) Rayer est malvenu : pourquoi ? Essaie d'en trouver un meilleur.

e) Donne vie aux phrases suivantes par un verbe expressif :

Depuis un mois, ce bateau est sur la mer - Cet écuyer est sur un cheval de race - Des déchets sont sur le gazon - Quelques rides sont sur ce front ambré - Dans ce fauteuil, il y a un rentier obèse - Aux portières de l'express, il y a des têtes curieuses - Une légère brume se trouve sur les contours de ce paysage - Une indicible douleur est dans mon cœur - Dans votre copie, il y a des fautes de tous genres - Une haute muraille se trouve devant le monastère - Dans son cœur, il y a toutes les passions.

f) **Analyse la phrase suivante :**

« Les raides épouvantails, engagés jusqu'à mi-corps dans le ciel, drapés dans des lambeaux d'étoffes blanches, bleues et rouges, se transformaient en nobles statues. »

Le premier participe passé nous indique ..., le deuxième ... .

g) *Imite la phrase :*

1. *Sur le rond-point.* Un agent de police, ..., ..., réglait la circulation.
2. *Au Salon de l'auto.* De belles voitures neuves, ..., ..., alléchaient les visiteurs.
3. *Le dimanche, à l'église.* Monsieur le pasteur (curé), ..., ..., lisait dans la Bible.
4. Au stand ou (au tire-pipes).
5. A la chasse aux morilles.
6. A la piscine.
7. Au cortège, le porte-drapeau.
8. Sur le chantier.
9. Au manège ou (sur le quai).
10. Un chanteur (chanteuse) à la TV.

Composition

A ton tour, choisis un titre, et décris :

Un bel arbre de mon jardin (du verger), (de la promenade). - Un massif du quai d'Ouchy (de Vevey, de ...), - Un vieux grenier - un épouvantail - une montée au clocher.

Il est tiré de ce texte et de tous les exercices, une feuille à l'usage direct de l'élève. On peut l'obtenir au prix de 70 ct. l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet (VD).

Vacances à l'étranger

On annonce la publication imminente de la dix-septième édition de **Vacances à l'étranger** en anglais-français-espagnol. Ce volume contient des renseignements sur de nombreuses activités éducatives et culturelles prévues pour 1965 dans le monde entier, qui permettront à des jeunes de profiter de leurs vacances pour entreprendre des études ou des voyages à l'étranger.

Environ 950 institutions et organisations ayant leur siège dans 66 pays ont fourni des informations concernant leurs activités, qui vont des cours de vacances, écoles et séminaires d'été aux voyages d'études, des auberges et foyers de jeunesse aux camps et centres de vacances, des chantiers internationaux de travailleurs volontaires à tous les autres programmes d'échanges éducatifs internationaux grâce auxquels les jeunes peuvent étudier ou voyager à l'étranger.

De plus, **Vacances à l'étranger** indique quelles sont, dans certains cas, les possibilités d'aide financière permettant à des participants de suivre des cours ou stages de vacances, et passe en revue les publications où figurent les différentes activités de vacances organisées dans tel pays ou région.

bibliographie

Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Quatre nouvelles brochures OSL viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans des kiosques au prix de 70 ct. l'exemplaire.

Nouveautés

No 892 **P'tit Fou et la Fortune,** par L. Kervily. Série : Pour les petits. Age : depuis 6 ans.

P'tit Fou est un petit chien orphelin. Par reconnaissance envers ses camarades de la forêt qui l'ont accepté parmi eux, il se dépense en bonnes actions toute sa vie durant. Mais quand lui-même a besoin d'être aidé, ils deviennent tous aveugles et sourds. C'est la loi du plus fort qui gagne à tous les coups. Il s'aperçoit en plus qu'on ne prête qu'aux riches. Alors il prend une grande résolution, celle de chercher Fortune. La trouvera-t-il ?

Après bien des péripéties, que des enfants imaginatifs n'hésiteront pas à qualifier de sensationnelles par leur côté inattendu, il croit enfin avoir trouvé la Fortune, mais qu'elle avait revêtu une toute autre forme... Qu'a donc trouvé P'tit Fou en guise de Fortune ?

No 893 **Hao-Ti descendu sur terre,** par Y. Bastardot. Série : Biographies. Age : depuis 10 ans.

Au siècle dernier, un jeune étudiant en médecine, Alexandre Yersin s'expatrie à Paris. Pasteur et la renommée de ses travaux l'y attirent. Mais sa soif de voyage le pousse vers des horizons à la mesure de ses rêves : l'Indochine. Il y sera tour à tour explorateur, géographe, colon. La peste éclate. Yersin cherche le microbe du mal maudit. Puis le remède... Il le trouve. On crie au miracle. Ne serait-il pas Hao-Ti, le dieu de la médecine, descendu sur terre ?

No 894 **L'Etoile et le petit garçon,** par M. Magro. Série : Pour les petits. Age : depuis 6 ans.

Il y avait une fois une petite étoile qui s'ennuyait tant au ciel qu'elle descendit sur la terre. Elle connut bien des aventures qui lui firent regretter son beau ciel, jusqu'au jour où elle rencontra un petit garçon. Et que leur arriva-t-il ?

No 895 **Kiram, le petit Kalife,** par Paul Saudan. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Sur l'ordre de son père le calife, vêtu de ses plus beaux habits, le jeune Kiram s'en va parcourir le monde, sur le dos de son chameau. Le grand vizir, qui l'accompagne, est chargé d'instruire le garçon au cours du voyage.

Hélas, bientôt trahi par son protecteur, Kiram devra se débrouiller seul. Il parviendra à regagner son pays après des aventures pénibles ou heureuses, mais grâce à sa volonté, à l'amitié d'une famille de braves gens, à des circonstances extraordinaires.

Famille à Lausanne ou en banlieue

ayant si possible enfant(s) de 10 - 18 ans, parlant un bon français, désireuse d'héberger du 14 juillet au 13 août 1965 une jeune Suédoise à titre d'hôte payant et en mesure de s'en occuper comme d'une jeune amie, est priée d'envoyer par écrit nom et adresse à **Mme Robert Suter,** chemin Champ-Soleil 34, Lausanne (cours linguistiques des écoles supérieures de la Suède).

THÉÂTRE DU JORAT - MÉZIÈRES

«Aliénor»

Représentation pour les écoles du mercredi 9 juin à 14 h 30

Il reste encore quelques places à 5 et 6 francs

Une seconde représentation pourra être envisagée le mercredi 23 juin si la demande est suffisante

Renseignements et location au bureau du théâtre à Mézières (021) 93 15 35

Anzeindaz - Refuge Giacomini

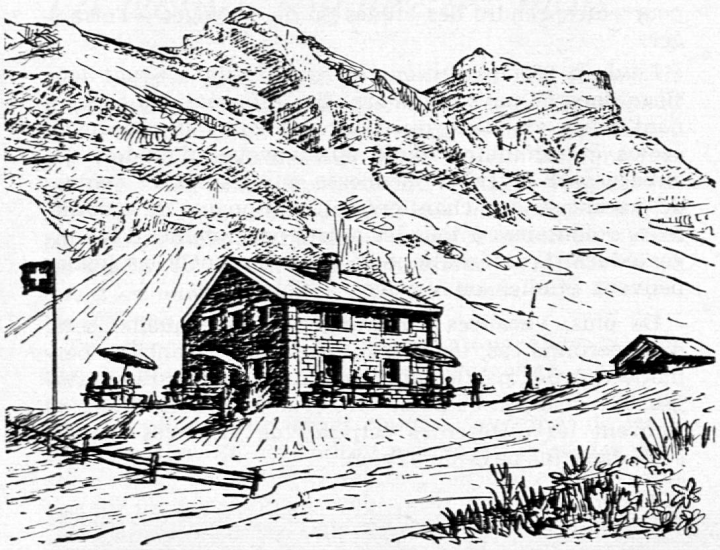

Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

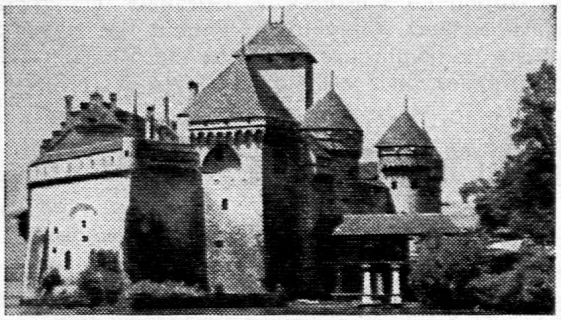

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Cabane-Restaurant de
Barberine

s/Châtelard-Valais **Tél. (026) 6 71 44** ou **6 58 56**

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 4.50 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande **EDOUARD GROSS, propr.**

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON - LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77
Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.**

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Nouveauté

VENTE A L'UNITÉ des DIAPOSITIVES 5 × 5 EN COULEURS

Il vous est actuellement loisible de nous commander des diapositives à l'unité, pour les branches suivantes :

GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
ART
ANATOMIE
BOTANIQUE
ZOOLOGIE
BIOLOGIE

Il vous suffit de nous signaler, d'après notre catalogue, les numéros des séries susceptibles de vous intéresser et nous vous enverrons **à vue les commentaires complets** qui vous permettront de déterminer et de nous communiquer les numéros des vues de votre choix.

PRIX: La diapositive montée sous verres 5 × 5,

montage plastique, avec étiquette	la pièce	**Fr. 2.—**
à partir de 21 pièces	la pièce	**Fr. 1.90**
à partir de 31 pièces	la pièce	**Fr. 1.80**

Catalogue gratuit, sur demande

Centrale Audio-Visuelle

FILMS-FIXES S.A. 1700 FRIBOURG

Rue de Romont 20 Tél. (037) 2 59 72

LA MAISON AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

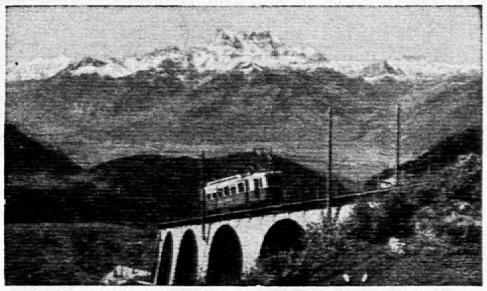

Aigle-Leysin en 30 min.

Pour vos courses d'écoles ?

LEYSIN et ses magnifiques excursions

Lac d'Aï - La Berneuse

(par télécabine)

Prospectus à l'Office du tourisme — LEYSIN
Tél. (025) 6 22 44

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1 400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...

... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-La Béroche-Estavayer-Yverdon**
- **Neuchâtel-Cudrefin-Chevroux**
- **Neuchâtel-Ile de Saint-Pierre-Bienne** (via canal de la Thielle)
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et le tour du lac**

Conditions spéciales pour sociétés et écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.

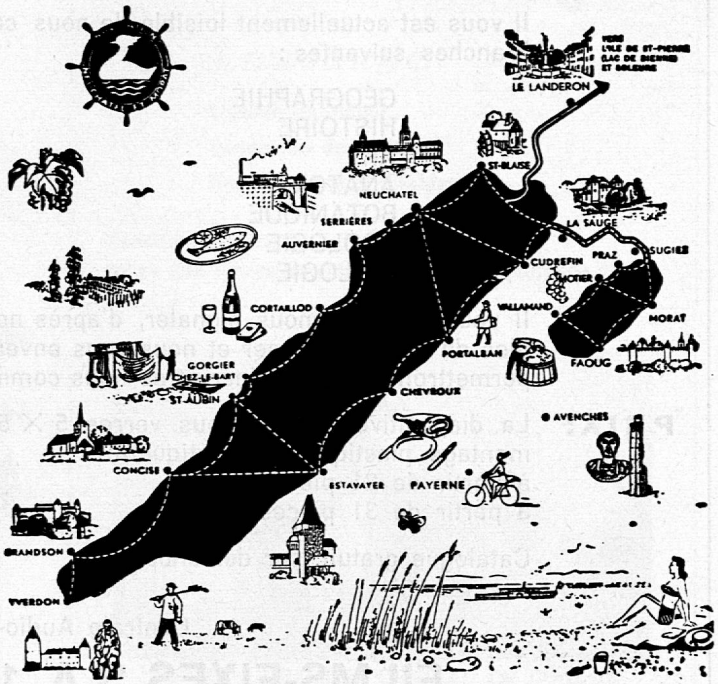

Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

Toujours bon jamais cher

dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

votre banque...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

1872

6 Bibliothèque Nationale Suisse 3000 BERNE

J.A. Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux